

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2014 – n° 11
140154

SECURISATION DE L'EMPRUNT STRUCTURE HELVETIX USD II N° A070124 ET FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2014, 2015 ET 2016 – SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA CAISSE D'EPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23 ;

Vu le contrat de prêt n° A070124 souscrit par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges auprès de la Caisse d'Epargne Lorraine, devenue Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne, en date du 20 juillet 2007 ;

Vu l'assignation de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges en date du 17 juillet 2012 auprès du Tribunal de Grande Instance de Metz ;

Considérant l'évolution du taux du contrat précité indexé sur l'écart entre le Dollar et le Franc Suisse (USD/CHF), aujourd'hui plus favorable à la Ville de Saint-Dié-des-Vosges pour envisager une sécurisation à moindre coût ;

Considérant le besoin d'emprunts nouveaux pour financer la couverture des déficits des différentes concessions SEV, la non réalisation de la cession du terrain de l'ancienne piscine et les futurs investissements prévus aux budgets 2015 et 2016 ;

Un protocole d'accord est proposé par la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne, conditionné par le renoncement à la poursuite de l'action en justice, répondant à l'ensemble des besoins et conditions avancés par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le protocole d'accord proposé par la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne ;
- AUTORISE le Maire à signer ledit document.

ADOPTE PAR 28 VOIX POUR

Contre : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 19 décembre 2014

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 31

Procurations..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Marie-Claude ANCEL | à Françoise LEGRAND |
| - Christine FELDEN | à Claude KIENER |
| - Sabriya CHINOUNE | à David VALENCE |
| - Ramata BA | à Christine URBES |

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
